



Rapport sur le marché du travail dans les collectivités

Par Amandine Martel & José-Karl Noiseux

PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK

La série *le marché du travail dans nos collectivités* fournit des indicateurs sur le marché du travail local afin d'aider les leaders et les organisations communautaires lors de leur processus décisionnel. Ce rapport vise à donner aux acteurs communautaires des éléments d'information leur permettant de mieux comprendre ce qui se passe dans leur collectivité. Son objectif n'est pas d'expliquer les raisons qui sous-tendent les tendances, les pics ou les creux constatés dans les données fournies. Cette information a pour but de servir de point de départ à une conversation factuelle menée par la collectivité sur les raisons de certaines évolutions. Ce rapport n'est qu'une première étape. Il revient maintenant au lecteur et aux membres de sa collectivité d'étudier les défis et les possibilités qui se présentent à la collectivité, et d'y donner suite. Le présent rapport étudie les données actuelles de l'offre et de la demande dans la Première Nation Kiashe Zaaging Anishinaabek (Première Nation de Gull Bay), en Ontario, et analyse les correspondances entre ces ensembles de données.

DEMANDE



01. Employeurs

Comprendre les caractéristiques des employeurs régionaux (p. ex. leur nombre, leur taille et leur secteur d'activité) est essentiel pour la planification du marché du travail local. Tout changement touchant ces facteurs au fil du temps jouera sur les niveaux et les perspectives d'emploi au sein du marché du travail local.

Malheureusement, les données disponibles pour les employeurs de la Première Nation Kiashe Zaaging Anishinaabek ne semblent pas fiables et n'ont donc pas été incluses dans le présent rapport.

02. Emploi selon le secteur d'activité

Les données relatives à l'emploi selon le secteur d'activité¹ décrivent le type d'activités exercées par un organisme employeur. La structure industrielle d'une région et, plus précisément, les changements de cette structure industrielle, peuvent avoir des conséquences significatives pour le marché du travail local, et avoir une incidence sur les types d'emplois disponibles, les salaires qui y sont associés, ainsi que le type de formation et les compétences que nécessitent ces emplois.

¹ Même si les données relatives à la collectivité dans son ensemble ont été supprimées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, on dispose, pour la Première Nation Kiashe Zaaging Anishinaabek, de données provenant d'un profil personnalisé de la population autochtone. Comme toutes les personnes de la collectivité se sont déclarées autochtones dans l'ENM, ces données ont été utilisées tout au long de ce rapport.

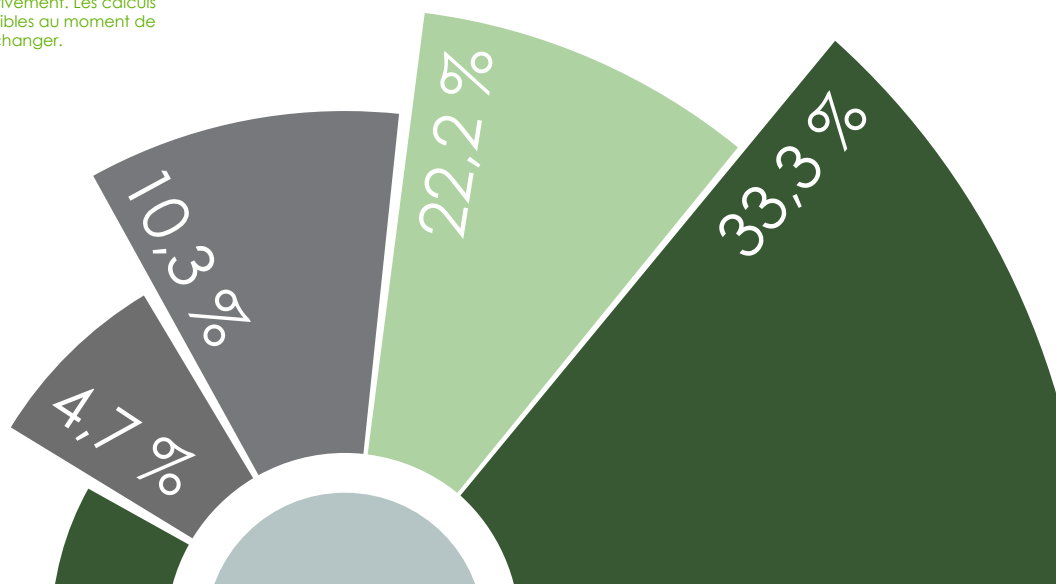
TABEAU 1

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, ET EN POURCENTAGE DU TOTAL, 2011		Kiashke Zaaging Anishinaabek (nb)	Kiashke Zaaging Anishinaabek (% du total)	District de Thunder Bay (% du total)	Ontario (% du total)
61	Services d'enseignement	15	33,3	9,1	7,5
91	Administrations publiques	10	22,2	10,3	7,0
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	0	2,0	1,5
21	Extraction minière, extraction de pétrole et de gaz	0	0	2,7	0,4
22	Services publics	0	0	1,2	0,9
23	Construction	0	0	6,1	6,1
31-33	Fabrication	0	0	5,3	10,4
41	Commerce de gros	0	0	2,7	4,6
44-45	Commerce de détail	0	0	11,8	11,1
48-49	Transport et entreposage	0	0	5,5	4,7
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0	1,9	2,7
52	Finance et assurances	0	0	2,7	5,6
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	0	0	1,5	2,0
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	0	0	4,8	7,7
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0,0	0,1
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	0	0	2,9	4,4
62	Soins de santé et assistance sociale	0	0	15,9	10,6
71	Arts, spectacle et loisirs	0	0	2,0	2,0
72	Services d'hébergement et de restauration	0	0	7,2	6,0
81	Autres services (sauf les administrations publiques)	0	0	4,5	4,4
Tous secteurs d'activité confondus		45	-	-	-

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011; et calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

Il est important de noter que, dans le Tableau 1, il existe une différence entre le nombre d'employés répertoriés dans chacun des deux secteurs d'activité représentés et l'emploi total dans tous les secteurs d'activité. Cette différence est attribuable à l'arrondissement aléatoire², un processus que Statistique Canada utilise pour protéger la confidentialité des renseignements fournis par les déclarants. En réalité, dans les secteurs pour lesquels le nombre d'employés est zéro, il peut y avoir entre un et neuf employés, et cette fourchette peut être arrondie de façon aléatoire à zéro.

²Ce rapport utilise des données émanant de Statistique Canada, comme le recensement ou l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette source de données a ses limites. Pour garantir la confidentialité de l'identité et des caractéristiques des répondants, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada sont assujetties à des règles de non-divulgaration. Toutes les estimations des totalisations de l'ENM sont assujetties à un processus appelé arrondissement aléatoire, qui transforme toutes les estimations brutes en estimations arrondies aléatoirement. Ceci réduit la possibilité de révéler l'identité de personnes dans les totalisations. Toutes les estimations supérieures à 10 sont arrondies à un multiple de 5. Les estimations inférieures à 10 sont arrondies à un multiple de 10. La valeur totale des données additionnées ou groupées peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles. De même, le total des pourcentages, que Statistique Canada calcule sur la base des données arrondies, n'atteint pas forcément 100 pour cent. Statistique Canada ajuste les chiffres rétroactivement. Les calculs de l'auteur se fondent sur les données disponibles au moment de la publication, et sont donc susceptibles de changer.



TABIEAU 2

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO (EN EXCLUANT LA RMR DE THUNDER BAY) ET EN ONTARIO	Nord-Ouest de l'Ontario (en excluant la RMR de Thunder Bay)				Ontario
	2012	2014	2016	Évolution pour 2014-2016 (%)	Évolution pour 2014-2016 (%)
Emploi selon le secteur d'activité					
Secteur de la production des biens	9 400	6 900	10 000	44,9	2,6
Agriculture	X	X	X	X	-5,0
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	2 300	<1 500	2 400	<60,0	7,8
Services publics	X	X	X	X	-3,1
Construction	2 600	3 000	3 800	26,7	7,8
Fabrication	3 300	1 000	2 900	190,0	0,4
Secteur des services	30 800	31 400	29 800	-5,1	1,6
Commerce de gros et de détail	4 600	6 800	5 600	-17,6	-1,3
Transport et entreposage	1 800	2 800	2 000	-28,6	-0,5
Finance, assurances, immobilier et location	800	900	1 300	44,4	8,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	800	1 100	900	-18,2	6,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	900	1 300	800	-38,5	-2,6
Services d'enseignement	3 200	3 300	3 900	18,2	1,7
Soins de santé et assistance sociale	8 700	6 700	7 200	7,5	5,0
Information, culture et loisirs	1 300	900	700	-22,2	0,5
Services d'hébergement et de restauration	2 300	2 200	3 300	50,0	1,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 500	2 000	1 600	-20,0	-3,7
Administrations publiques	4 700	3 500	2 400	-31,4	-3,8
Nombre total de personnes employées	40 200	38 300	39 800	3,9	1,8

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 282-0125 et 282-0131, calculs de l'auteur

La présence d'un «X» indique que les données ont été supprimées pour des raisons de confidentialité. L'Enquête sur la population active supprime des données quand une estimation est inférieure à 1 500 pour l'Ontario, ses régions économiques ou ses régions métropolitaines de recensement (RMR).

03. Emploi selon la profession

Les données relatives à l'emploi selon la profession décrivent le type de travail effectué par un employé à son poste. Même si les industries en croissance ont besoin de travailleurs supplémentaires, la demande de professions particulières dépend du travail à accomplir. Les évolutions du marché et les progrès technologiques jouent tous les deux sur la demande de professions : certaines enregistrent une forte croissance alors que d'autres accusent un déclin. Une fois encore, ces changements ont une incidence sur les types d'emplois offerts, les salaires qui y sont associés, ainsi que le type de formation et

les compétences que nécessitent ces emplois. En effet, un essor des emplois de premier échelon peut avoir des conséquences locales très différentes de celles associées à une augmentation des emplois de niveau supérieur.

Étant donné la taille de la collectivité et le recours à l'arrondissement aléatoire, il est difficile de fournir des données précises sur la répartition des emplois selon la profession dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. Toutefois, les données disponibles sont fournies dans le Tableau 3.

TABLEAU 3

EMPLOI SELON LA PROFESSION, ET EN POURCENTAGE DU TOTAL, 2011		Kiashke Zaaging Anishinaabek (nb)	Kiashke Zaaging Anishinaabek (% du total)	District de Thunder Bay (% du total)	Ontario (% du total)
6	Vente et services	10	22,2	24,5	23,2
0	Gestion	0	0,0	7,9	11,5
1	Affaires, finance et administration	0	0,0	14,3	17,0
2	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	0	0,0	5,9	7,4
3	Secteur de la santé	0	0,0	7,9	5,9
4	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	0	0,0	14,6	12,0
5	Arts, culture, sports et loisirs	0	0,0	1,9	3,1
7	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	0	0,0	17,4	13,0
8	Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0	0,0	3,1	1,6
9	Fabrication et services d'utilité publique	0	0,0	2,7	5,2
Toutes professions confondues		45	-	-	-

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011; et calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

TABLEAU 4

EMPLOI SELON LA PROFESSION DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO (EN EXCLUANT LA RMR DE THUNDER BAY) ET EN ONTARIO		Nord-Ouest de l'Ontario (en excluant la RMR de Thunder Bay)				Ontario
		2012	2014	2016	Évolution pour 2014-2016 (%)	Évolution pour 2014-2016 (%)
0	Gestion	3 600	3 300	3 800	15,2	-0,3
1	Affaires, finance et administration	5 600	5 000	3 900	-22,0	0,7
2	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 300	1 400	1 400	0,0	3,5
3	Secteur de la santé	4 000	3 000	3 400	13,3	4,5
4	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	7 300	5 900	6 500	10,2	9,5
5	Arts, culture, sports et loisirs	X	X	X	X	7,7
6	Vente et services	8 200	9 300	9 700	4,3	-1,7
7	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	6 600	7 700	7 400	-3,9	1,4
8	Ressources naturelles, agriculture et production connexe	X	X	X	X	-0,9
9	Fabrication et services d'utilité publique	800	1 000	1 700	70,0	0,8
Nombre total de personnes employées		40 200	38 300	39 800	3,9	1,8

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 282-0157 et 282-0159, calculs de l'auteur

La présence d'un «X» indique que les données ont été supprimées pour des raisons de confidentialité. L'Enquête sur la population active supprime des données quand une estimation est inférieure à 1 500 pour l'Ontario, ses régions économiques ou ses régions métropolitaines de recensement (RMR).

...Une augmentation des postes
de premier échelon peut avoir un
impact différent sur la communauté que
la croissance dans **les professions**
de niveau supérieur...

04. Informations locales

Cette section contient un résumé de toutes les offres d'emploi mises en ligne dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek.³ Même si cette source de données a ses limites, elle brosse un tableau général des postes à pourvoir et des possibilités d'emploi dans la collectivité à un moment donné, dans l'objectif de compléter les données sur l'emploi présentées dans les pages précédentes.

³ Vicinityjobs.ca recueille et comptabilise les annonces d'emploi publiées sur des sites Web comme jobbank.ca, indeed.ca et monster.ca. Le système s'efforce ensuite de supprimer les doublons et de classer les annonces par catégories d'emploi.

0 annonce publiée entre avril et décembre 2016

Source: Vicinityjobs.ca

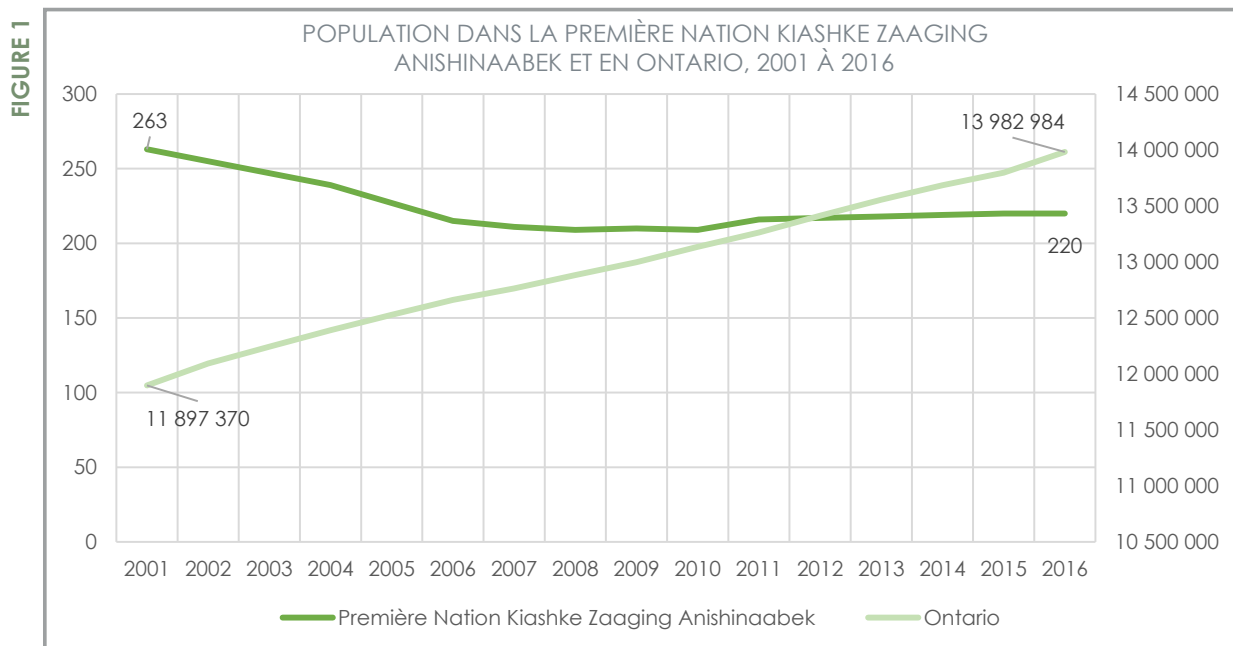
Le fait qu'aucune annonce n'ait été publiée en ligne ne signifie pas qu'il n'y ait eu aucune perspective d'emploi dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek au cours de la même période. Il est possible que les sites d'emplois consultés ne soient pas ceux utilisés par les employeurs, ou que des offres aient été communiquées par d'autres moyens, par exemple par le biais d'un tableau d'affichage physique ou grâce au bouche-à-oreille.

OFFRE

05. Population et données démographiques

La croissance démographique et la composition de la population sont des ressorts importants pour l'offre sur le marché du travail, puisqu'elles ont trait à la main-d'œuvre potentielle. Ces facteurs constituent par ailleurs un élément clé pour la demande visant certaines catégories de travailleurs (p. ex. dans le secteur de l'éducation ou des soins de santé).

La population de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek a diminué de 16,3 pour cent au cours des 16 dernières années (Figure 1). Entre 2001 et 2010, la population a enregistré un recul de 20,5 pour cent, apparemment en raison d'une baisse des naissances et de l'émigration hors de la collectivité (Statistique Canada, 2016). Depuis 2011, le nombre d'habitants est resté relativement stable. À l'inverse, la population de l'Ontario a augmenté de 17,5 pour cent au cours des 16 dernières années.



Source : Statistique Canada, Estimations de la population

247

Population totale en 2016

Source : Statistique Canada, Recensement, 2016

Population inscrite vivant hors réserve, février 2017 : 985

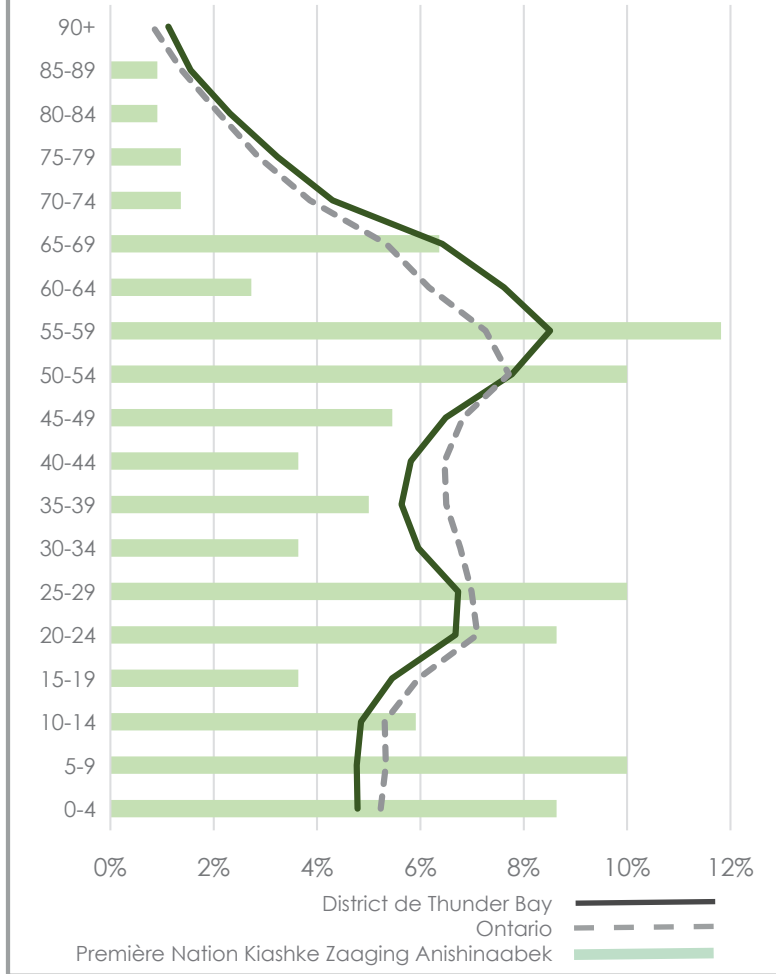
Source : Affaires autochtones et du Nord Canada.

Dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek, la répartition de la population selon l'âge est très différente de celle du District de Thunder Bay et de l'Ontario, avec une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 9 ans, de 20 à 29 ans, et de 50 à 59 ans (Figure 2). En outre, la proportion de personnes âgées de 30 à 49 ans est moins importante dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek que dans le District de Thunder Bay ou la province.



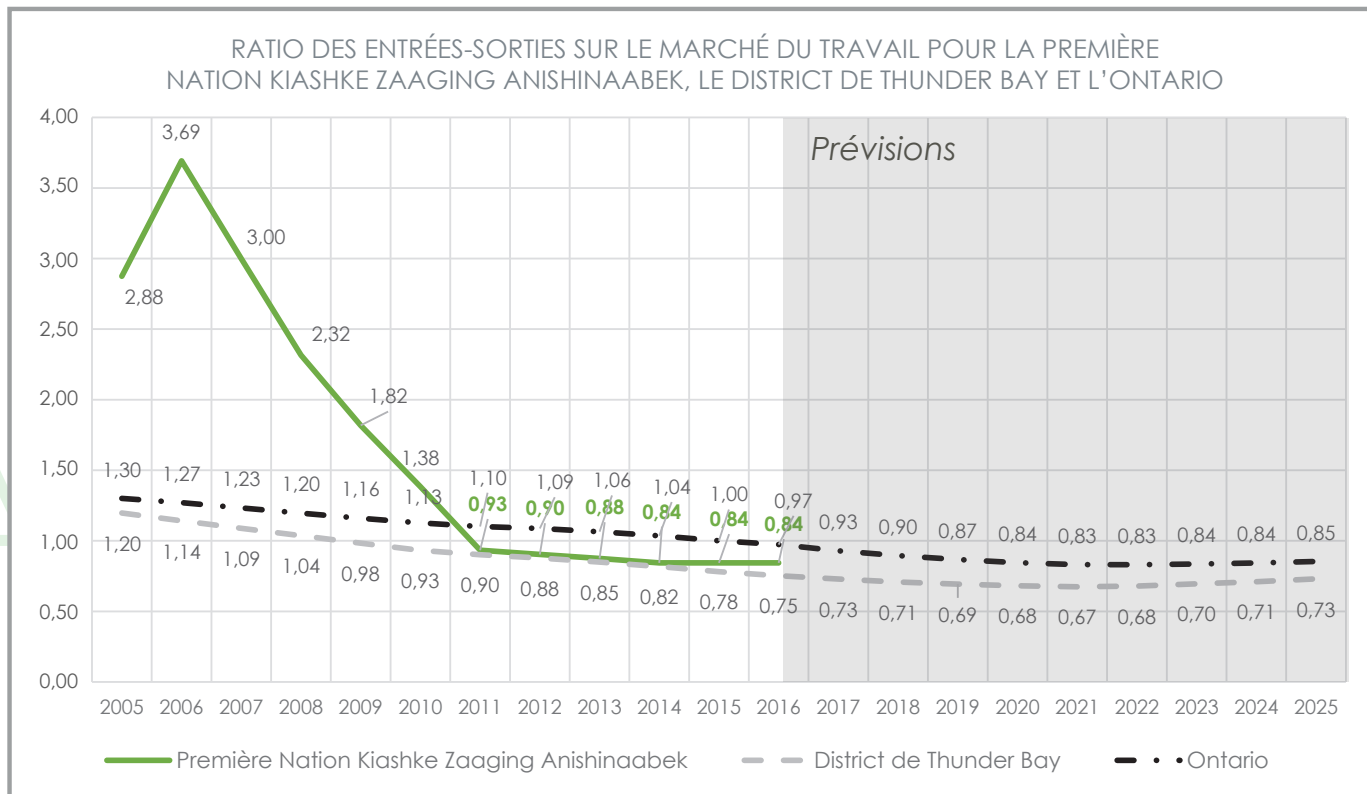
FIGURE 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE EN 2016 POUR LA PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK, LE DISTRICT DE THUNDER BAY ET L'ONTARIO



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les estimations de la population de Statistique Canada

FIGURE 3



Source : Calculs de l'auteur fondés sur l'Estimation de la population de Statistique Canada et sur les données du ministère des Finances de l'Ontario (Mise à jour des projections démographiques, Printemps 2016) pour la partie Prévisions

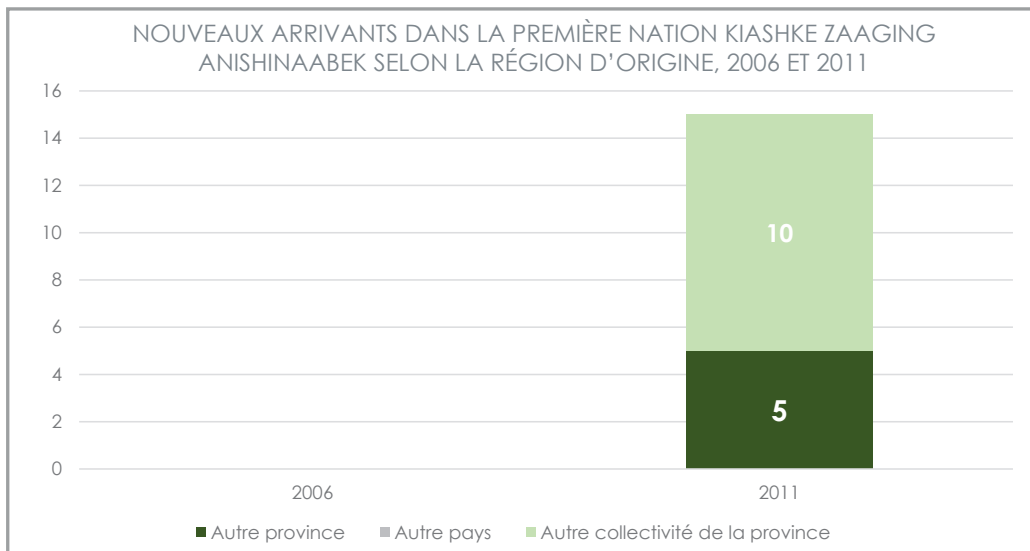
Le ratio des entrées-sorties sur le marché du travail indique le nombre de travailleurs prêts à intégrer le marché du travail (c.-à-d. les personnes âgées de 15 à 24 ans) pour remplacer ceux qui approchent de l'âge de la retraite (c.-à-d. les personnes âgées de 55 à 64 ans; Figure 3). Dans la Première Nation Kiashe Zaaging Anishinaabek, ce ratio a diminué, passant de 3,69 en 2006 à 0,84 en 2016. Malgré ce déclin, la collectivité ne devrait pas subir de pénurie de main-d'œuvre dans l'avenir immédiat puisque son ratio était précédemment solide. De plus, il est possible qu'une large part de la population des 15 à 19 ans de la collectivité fasse des études secondaires à Thunder Bay et ne doit donc pas incluse dans ce ratio.

06. Mouvements migratoires

Les tendances migratoires peuvent influencer sur les changements démographiques dans une région. Elles peuvent aussi témoigner, et être tributaires, des perspectives d'emploi, de la qualité de vie dans la collectivité et des services offerts aux résidents, entre autres facteurs.

Aucune donnée concernant les nouveaux arrivants ne figurait dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2001 ou de 2006 pour la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. Les données émanant de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sont présentées dans la Figure 4. De nouvelles données pourraient devenir disponibles à la faveur de la publication, le 29 novembre 2017, des résultats du recensement de 2016, ce qui permettrait d'étoffer les données figurant dans le présent rapport, mais aussi d'établir des comparaisons sur la base de tendances historiques.

FIGURE 4



Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

TABLEAU 5

RÉSIDENTS PERMANENTS SELON LA DESTINATION PRÉVUE

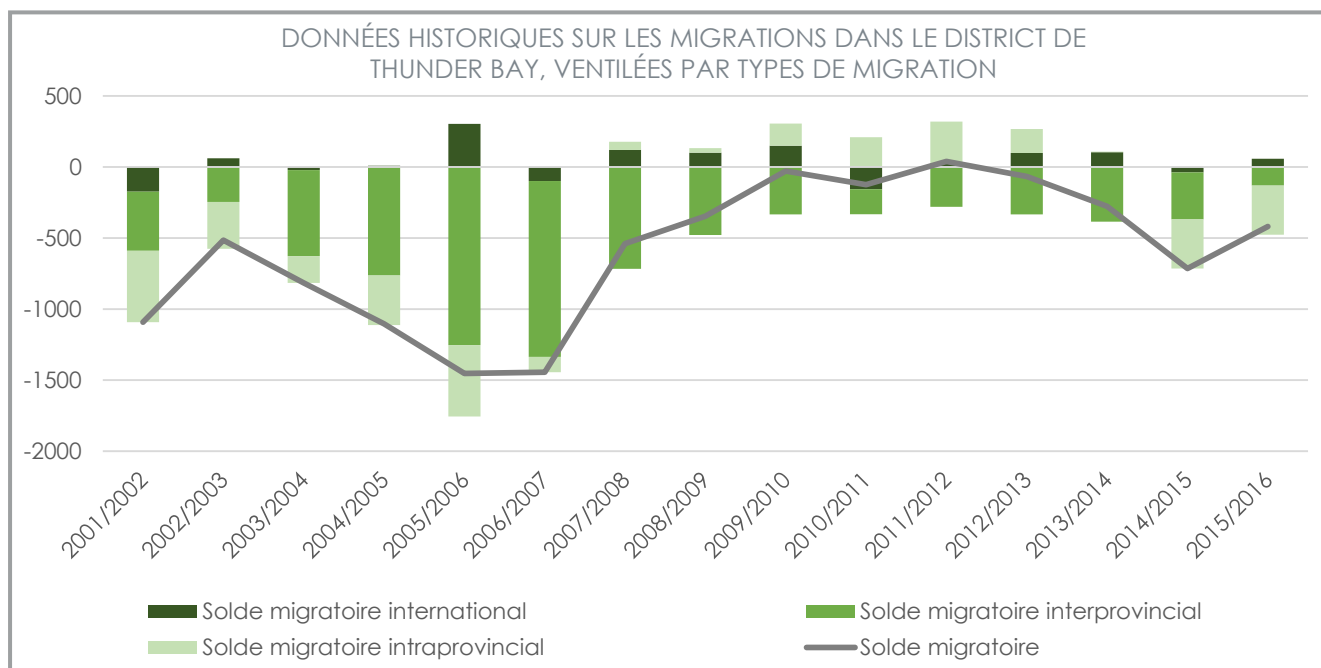
Destination prévue	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Kiashke Zaaging Anishinaabek	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
District de Thunder Bay	140	150	130	190	160	155	130	155	125	105

Source : Recherche sur les résidents permanents (total arrondi) – Cube de données (2012), Citoyenneté et Immigration Canada

Le fait que la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek ait accueilli de nouveaux arrivants en 2011 peut avoir contribué à ralentir le déclin démographique mis en évidence dans la Figure 1 (Figure 4). Il est cependant difficile de tirer des conclusions définitives concernant l'effet de l'immigration sur la croissance démographique, en raison de l'indisponibilité des données sur l'émigration au niveau de la collectivité.

S'agissant du District de Thunder Bay, le nombre d'émigrants était supérieur au nombre d'immigrants (avec comme conséquence un solde migratoire négatif), ce qui exerce un effet de ralentissement sur la croissance démographique (Figure 5). Lorsque l'on étudie les districts d'origine et de destination des migrants (Tableaux 6 et 7), il est intéressant de noter le nombre d'échanges intervenus entre le District de Thunder Bay et les districts situés à l'ouest de Thunder Bay, comme Kenora ou Rainy River, voire avec des districts situés en Alberta et au Manitoba.

FIGURE 5



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les Composantes de l'accroissement démographique selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge de Statistique Canada pour la période allant du 1er juillet au 30 juin (annuellement) entre 2001 et 2016, sur la base de la Classification géographique type (CGT) 2011, Tableau CANSIM 051-0063 051-0063

TABEAU 6

LES 10 PRINCIPALES COLLECTIVITÉS CANADIENNES
D'ORIGINE DES MIGRANTS ENTRANTS SELON LE GROUPE D'ÂGE, 2012-2013

District d'origine des migrants entrants	0-17	18-24	25-44	45-64	65+	TOTAL
Kenora	151	102	149	65	25	492
Toronto	28	25	80	22	15	170
Rainy River	30	27	42	16	15	130
Division no 11, Manitoba	17	12	42	22	11	104
Algoma	15	13	40	22	8	98
Ottawa	21	11	53	9	3	97
Division no 6, Alberta	28	10	39	14	2	93
Simcoe	19	15	29	16	7	86
Grand Sudbury	20	10	35	12	7	84
Cochrane	21	11	29	9	4	74
Total des migrants entrants	599	452	1 060	417	180	2 708

Source : Données des déclarants

TABEAU 7

LES 10 PRINCIPALES COLLECTIVITÉS CANADIENNES DE DESTINATION
DES MIGRANTS SORTANTS SELON LE GROUPE D'ÂGE, 2012-2013

District de destination des migrants sortants	0-17	18-24	25-44	45-64	65+	TOTAL
Kenora	132	51	126	59	8	376
Toronto	7	51	83	13	9	163
Division no 6, Alberta	22	17	72	17	12	140
Division no 11, Alberta	25	26	54	23	5	133
Ottawa	18	24	50	21	5	118
Algoma	32	12	38	17	4	103
Division no 11, Manitoba	21	18	42	16	4	101
Greater Vancouver	6	19	45	8	4	82
Rainy River	23	10	21	19	8	81
Cochrane	13	10	26	17	7	73
Total des migrants sortants	596	464	1 162	495	157	2 874

Source : Données des déclarants

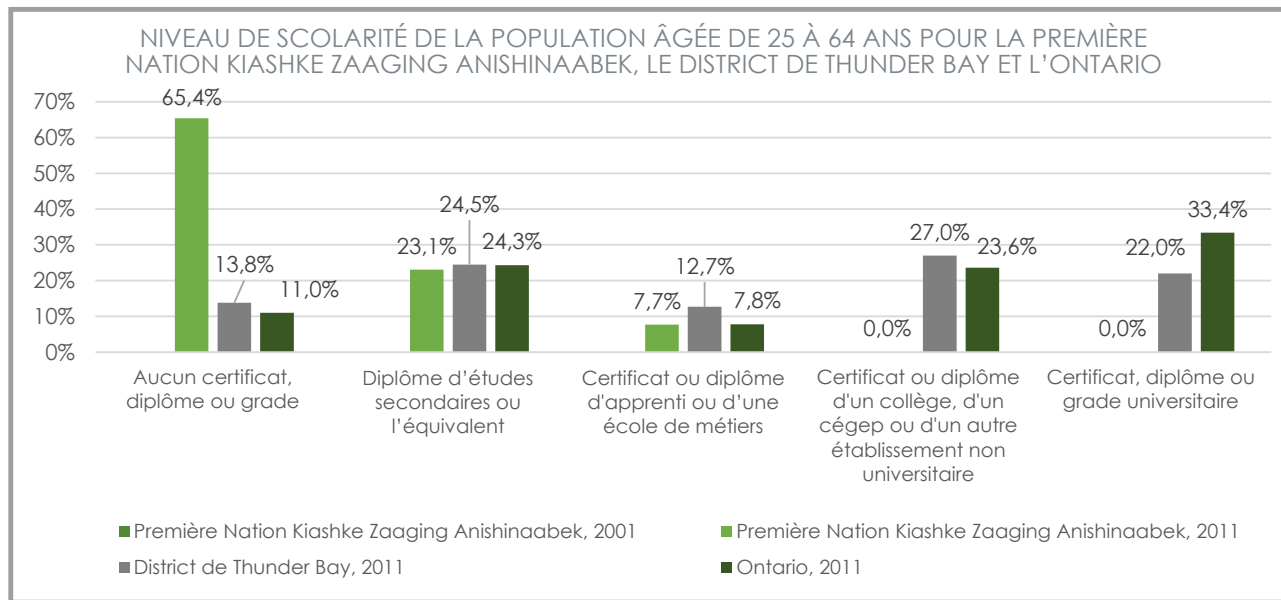
07. Éducation, littératie, compétences et formation

Les postes proposés par les employeurs exigent souvent une formation ou une expérience. Par conséquent, le niveau de scolarité et l'expérience peuvent être à l'origine de la croissance de l'emploi, ou au contraire la freiner si les compétences disponibles dans la collectivité ne correspondent pas aux possibilités d'emploi locales.

Aucune donnée concernant le niveau de scolarité ne figurait dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2001 ou de 2006 pour la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. Toutefois, de nouvelles données pourraient devenir disponibles à la faveur de la publication, le 29 novembre 2017, des résultats du recensement de 2016, ce qui permettrait d'étoffer les données figurant dans le présent rapport, mais aussi d'établir des comparaisons sur la base de tendances historiques.



FIGURE 6



Source : Calculs de l'auteur fondés sur le Recensement de 2001 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (Statistique Canada)

Les données sur le niveau de scolarité émanant de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sont présentées dans la Figure 6. Étant donné que les choix de chaque résident en matière de scolarité influencent fortement le niveau d'instruction d'ensemble dans une collectivité de taille aussi modeste que la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek, il convient d'interpréter ces résultats avec prudence. De plus, il est possible que certains résidents de la collectivité détiennent un certificat, un diplôme ou un grade secondaire ou postsecondaire, mais que cela puisse être masqué par la méthode d'arrondissement aléatoire de Statistique Canada.

Il est néanmoins possible d'affirmer qu'en 2011, la majorité des résidents de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek âgés de 25 à 64 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou postsecondaires. Cette proportion contraste fortement avec celle relevée dans le District de Thunder Bay (13,8 pour cent) et la province (11,0 pour cent; Figure 6).⁴

⁴ Une définition détaillée des qualifications incluses dans chaque catégorie de niveau de scolarité est consultable à la page <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop038-fra.cfm>.

Ainsi, la catégorie «Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers» comprend les certificats d'apprenti inscrit et le certificat de compagnon. Elle comprend également d'autres certificats et diplômes d'écoles de métier, comme les certificats ou diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle, ou encore les programmes d'études de courte durée menés à bien dans des collèges communautaires, des instituts de technologie, des centres de formation professionnelle et d'autres établissements similaires.

MISE EN CORRESPONDANCE

08. Activité

Les taux d'activité, d'emploi et de chômage donnent des indications sur la volonté et la capacité de la population à trouver un emploi, ainsi que sur la volonté et la capacité des employeurs à recruter des travailleurs. Tous les indicateurs évoqués précédemment, ainsi que d'autres, influent sur la capacité d'un travailleur à trouver un emploi et d'un employeur à trouver un travailleur.

Il est important de souligner que les données communiquées dans cette section sont issues de déclarations de revenus : elles peuvent donc ne pas refléter le marché du travail informel dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek, avec

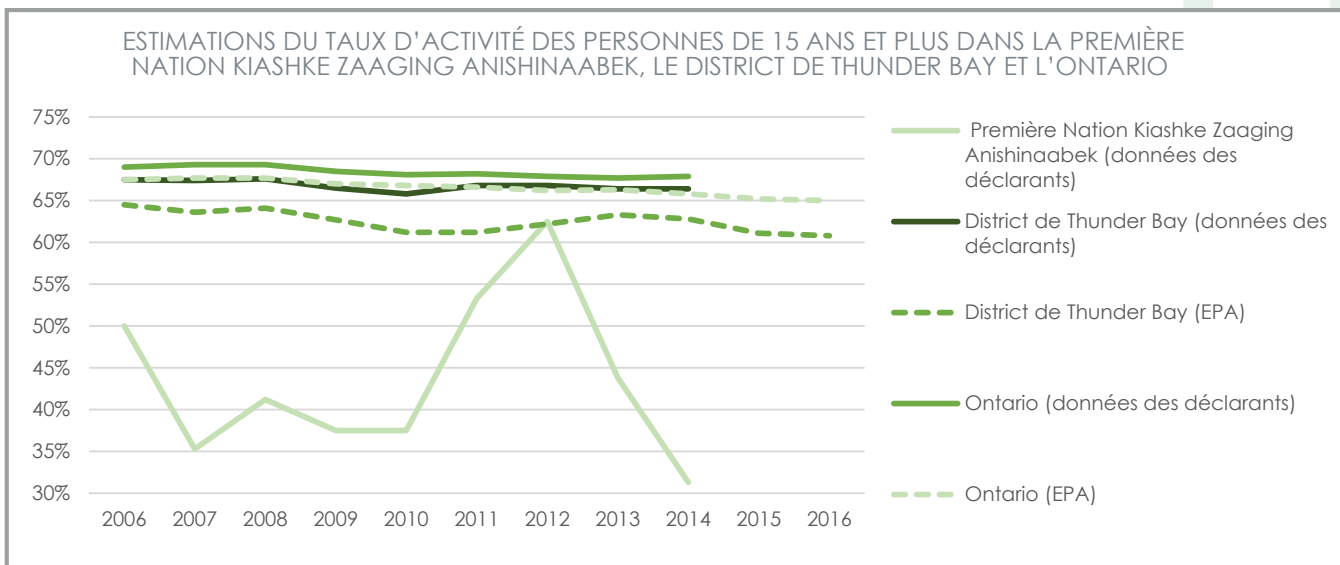
comme conséquence l'impossibilité de tirer des conclusions sur l'économie de la collectivité.

Entre 2006 et 2015, le taux d'activité de la collectivité a connu des fluctuations importantes. Étant donné la population relativement modeste de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek, les changements intervenus à l'échelle individuelle peuvent avoir un fort impact sur ce taux. Pour autant, le taux d'activité était inférieur à celui enregistré dans le District de Thunder Bay et en Ontario (Figure 7) au cours de la même période.

Dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek, la proportion d'actifs déclarant des revenus

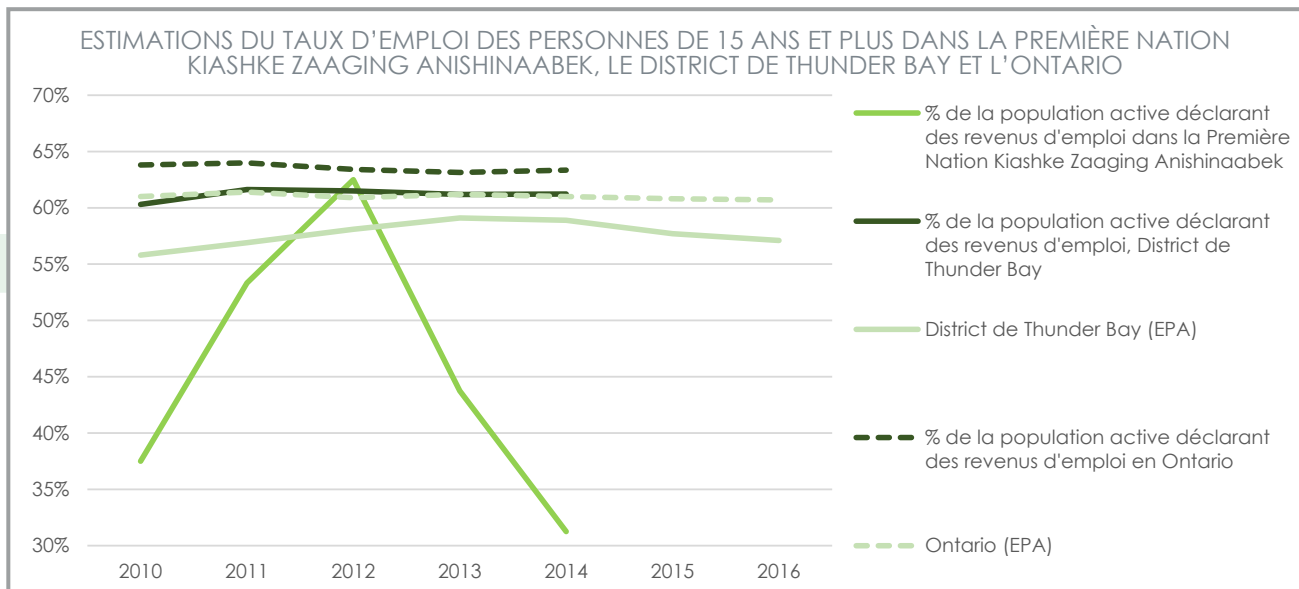
d'emploi a fortement augmenté, puisqu'elle est passée de 37,5 pour cent en 2010 à 62,5 pour cent en 2012. En 2014, elle avait de nouveau baissé et s'établissait à 31,3 pour cent (Figure 8). Cette fluctuation se retrouve également dans le taux d'activité, qui a grimpé en flèche au cours de la même période (Figure 7). Même si les données relatives aux bénéficiaires de l'assurance-emploi ont été partiellement supprimées pour cette période (Figure 9), il est possible d'affirmer que ce taux était plus élevé dans la collectivité que dans le district et la province.

FIGURE 7



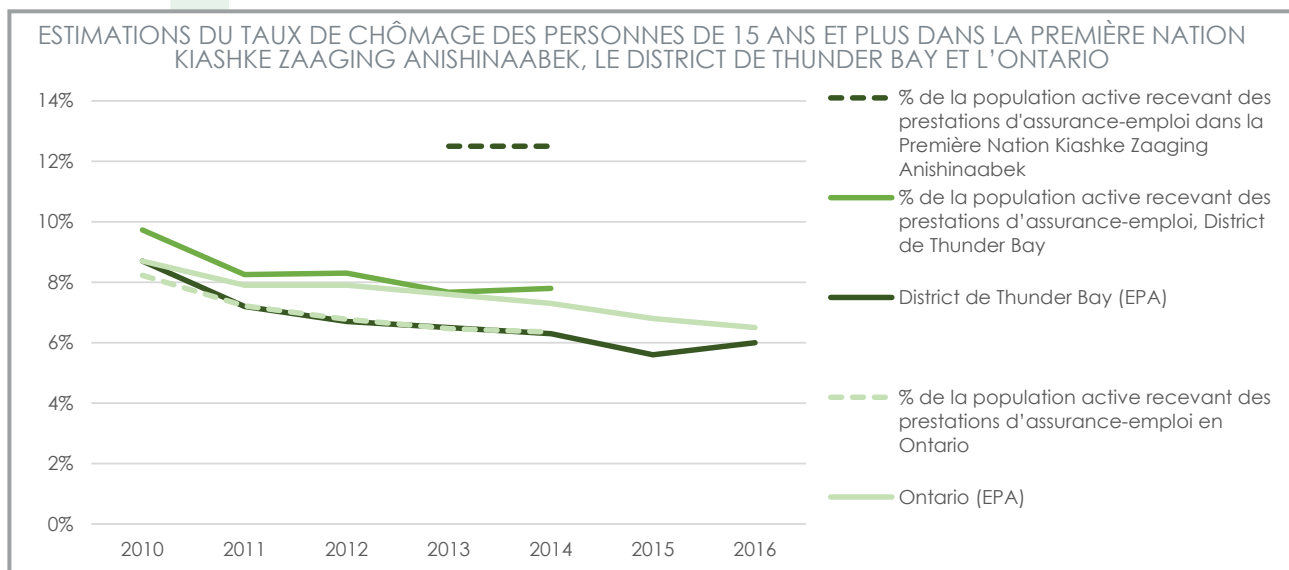
Sources : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants, le taux d'activité étant calculé sur la base du nombre de personnes âgées de plus de 15 ans qui tirent des revenus de leur travail, par rapport à la population totale; sur les estimations par moyenne de deux ans de l'Enquête sur la population active (EPA), le taux d'activité étant calculé sur la base du nombre de personnes civiles hors établissement de 15 ans et plus qui sont employées ou au chômage, par rapport à la population totale.

FIGURE 8



Sources : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants, le nombre de personnes déclarant des revenus d'emploi, et les estimations de la population; et sur les estimations par moyenne de deux ans de l'Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada

FIGURE 9



Source: Author's calculations based on Taxfiler, number of people declaring Employment Insurance (EI), and estimates of population; Statistics Canada, Labour Force Survey (LFS) two-year average estimates

Les salaires, soit le taux horaire offert à un employé pour rémunérer son travail, peuvent jouer sur la capacité d'un employeur à attirer des candidats et à pourvoir des postes. Cependant, le fait qu'une région propose des salaires inférieurs à ceux versés dans le reste de la province peut être perçu comme un avantage concurrentiel, et donc attirer les employeurs.

⁵ Pour une comparaison plus approfondie des salaires dans le Nord de l'Ontario, veuillez consulter l'analyse de J. Sundmark (2016) intitulée «Average salary comparison» [blogue]. Disponible à l'adresse northernpolicy.ca.

TABEAU 8

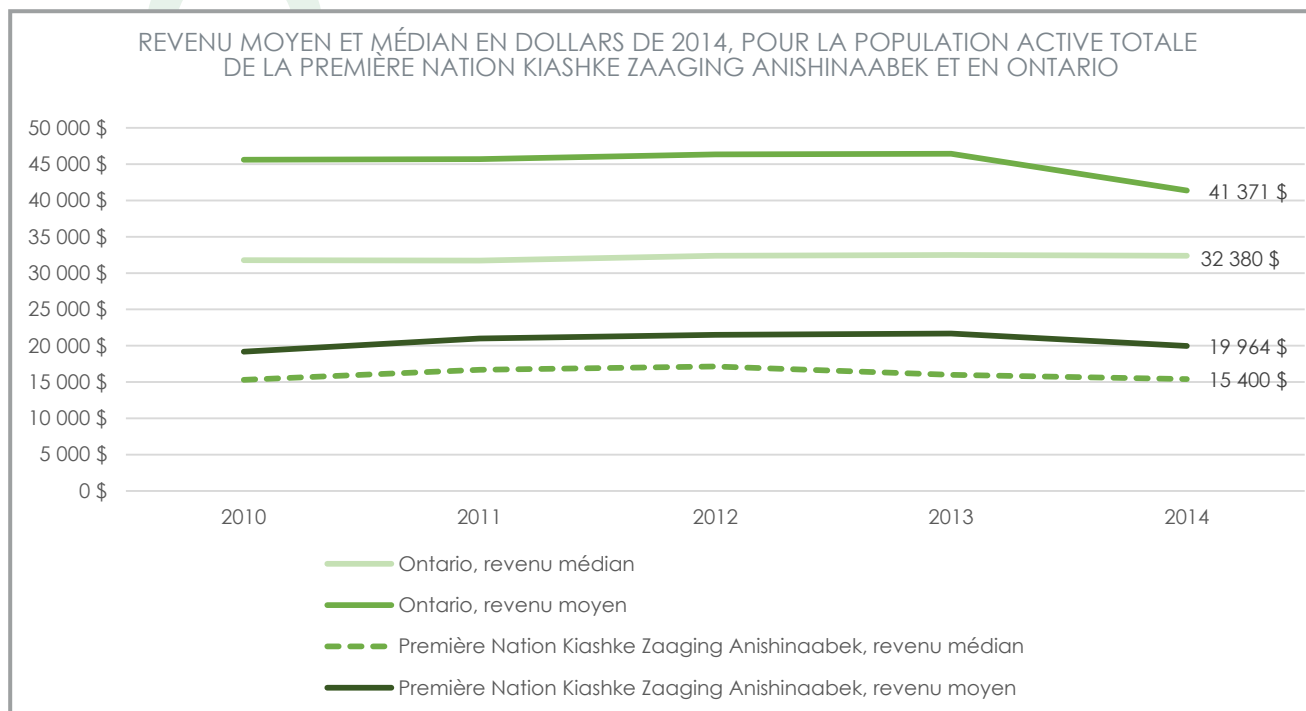
COMPARAISON DES SALAIRES HORAIRES MOYENS PAR PROFESSION DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO ET L'ONTARIO			
Salaires horaires moyens par profession, 2015	Nord-Ouest de l'Ontario	Ontario	Différence
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	70,73 \$	48,71 \$	22,01 \$
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	28,49 \$	22,06 \$	6,43 \$
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	32,85 \$	26,74 \$	6,11 \$
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	15,15 \$	24,48 \$	-9,33 \$
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	25,29 \$	34,39 \$	-9,10 \$
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	16,00 \$	23,46 \$	-7,46 \$

Source : Calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête sur les postes vacants et les salaires de 2015 (moyenne de tous les trimestres) de Statistique Canada

10. Revenu

Le revenu moyen et le revenu médian permettent de comparer le niveau de revenu d'une région (et de ses habitants) par rapport à d'autres régions. Par ailleurs, les sources de revenu d'une collectivité fournissent des renseignements sur la part du revenu provenant du marché du travail et la part du revenu provenant d'autres sources. Ces chiffres peuvent donc donner des indices sur la prévalence de l'emploi dans une collectivité et sur sa viabilité.

FIGURE 10



Sources : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants, «collectivité rurale» de Gull Bay (code postal P0T 1P0), et Ontario; et sur l'Indice des prix à la consommation de la Banque du Canada.

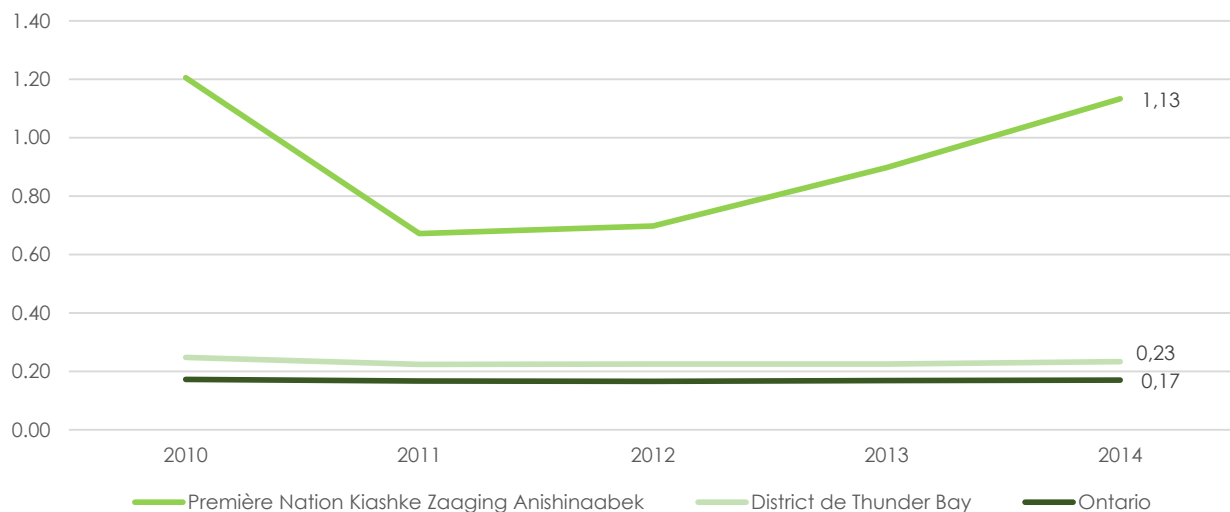
Le revenu moyen dépend de plusieurs facteurs, comme le type d'emploi disponible (temps partiel ou temps plein) et/ou le secteur d'activité qui domine dans la collectivité. Entre 2010 et 2014, le revenu moyen et le revenu médian relevés dans la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek étaient bien inférieurs aux niveaux provinciaux (Figure 10).

De plus, le rapport de dépendance économique (c'est-à-dire le montant des transferts gouvernementaux reçus par rapport au montant des revenus d'emploi) de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek est plus élevé que dans le District de Thunder Bay et dans la province (Figure 11). Par conséquent, la collectivité dépend plus des transferts gouvernementaux que le district ou l'Ontario.

Étant donné que de nombreuses données ont été supprimées, il est difficile de saisir pleinement les sources de revenu pour la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek (Tableau 9). Il est toutefois possible d'affirmer que la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et l'aide sociale représentent près de la moitié des revenus de transfert gouvernementaux déclarés par la collectivité, avec un taux combiné supérieur à celui du District de Thunder Bay et à celui de l'Ontario. Le fait que la PFCE constitue une large composante des transferts gouvernementaux cadre avec la structure d'âge de la collectivité (Figure 2).

FIGURE 11

RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE VIS-À-VIS DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX POUR LA PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK, LE DISTRICT DE THUNDER BAY ET L'ONTARIO



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants, «collectivité rurale» de Gull Bay (code postal P0T 1P0), District de Thunder Bay et Ontario.

1,13

0,23

TABLEAU 9

RÉPARTITION DES REVENUS DANS LA COLLECTIVITÉ PAR SOURCE DE REVENU			
Montant en dollars par source de revenu, 2014	Kiashke Zaaging Anishinaabek	District de Thunder Bay	Ontario
Traitements, salaires et commissions uniquement	X	64,9 %	67,7 %
Travail indépendant uniquement	X	2,3 %	4,3 %
Revenus d'emploi	45,6 %	67,2 %	72,0 %
Assurance-emploi	5,4 %	1,4 %	1,1 %
SV/Versement net des suppléments fédéraux	X	3,8 %	3,3 %
RPC/RRQ	X	5,4 %	3,9 %
PFCE	11,8 %	1,1 %	1,1 %
Indemnisation des travailleurs	X	1,0 %	0,4 %
Aide sociale	14,3 %	1,5 %	1,1 %
Autres transferts gouvernementaux	X	1,4 %	1,3 %
Transferts gouvernementaux	51,7 %	15,7 %	12,2 %
Régimes de retraite privés	X	10,6 %	7,7 %
REER	X	0,4 %	0,4 %
Investissements	X	3,8 %	5,3 %
Autres sources de revenu	X	2,3 %	2,5 %
Revenu total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants, «collectivité rurale» de Gull Bay (code postal P0T 1P0), District de Thunder Bay et Ontario. La présence d'un «X» indique que les données ont été supprimées pour des raisons de confidentialité.

POPULATION



247 (2016)



41,69km²

SUR LA RIVE OUEST
DU LAC NIPIGON 175
KILOMÈTRES AU NORD
DE THUNDER BAY

49°26'N
88°08'W

PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK



LA CAPACITÉ À

CRÉER

DES EMPLOIS

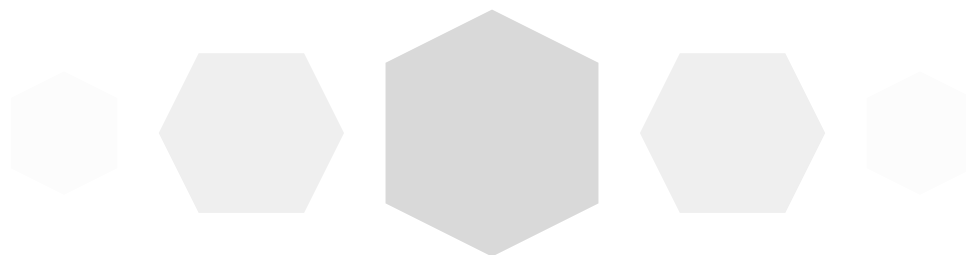
FAÇONNERA L'AVENIR

DE LA COMMUNAUTÉ

CONCLUSION

Il est difficile de donner une image complète du marché du travail de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek eu égard en raison du peu de données disponibles. Il est ainsi possible qu'une large part de son activité économique (traditionnelle ou pas) ne soit pas reflétée par les sources de données usuelles.

Cependant, les données disponibles indiquent que la collectivité devra relever certains défis dans les années à venir en raison de sa faible activité sur le marché du travail et de son fort taux de chômage. La capacité à créer des emplois et à attirer des entreprises façonnera l'avenir de la collectivité.



NOTE AUX LECTEURS: Dans l'avenir, La série «le marché du travail dans nos collectivités» sera remplacée par les Comptes communautaires. Ce portail en ligne, no.communityaccounts.ca, fournira des renseignements fiables sur les principaux indicateurs économiques et sociaux, ventilés aux niveaux communautaire, régional, provincial et national au cours des années de recensement 2001, 2006, 2011 et 2016. Les Comptes communautaires seront disponibles publiquement pour permettre à quiconque d'accéder aux données de leur communauté dans des tableaux, des graphiques et d'autres formats.

RÉFÉRENCES

Statistique Canada, Division de la démographie (2016). Données personnalisées : Estimations démographiques annuelles selon l'âge et le sexe, 1er juillet 2001 au 1er juillet 2016, subdivisions de recensement, Ontario. Source : <http://donneescommunautaires.ca/> (date de consultation : 29 mars 2017)

À propos du Conseil local de planification en matière d'emploi (CLPE):

Le CLPE, à Thunder Bay, est un projet pilote dirigé par la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS), avec le soutien de l'Institut des politiques du Nord (IPN) à titre de partenaire pour les données et la recherche. Le CLPE se sert de consultations communautaires, de recherches et de pratiques fondées sur des données probantes, afin d'encourager l'innovation dans le perfectionnement de la main-d'œuvre.

À propos de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur:

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS) représente une des vingt-six zones de planification de la main-d'œuvre en Ontario qui, en vertu d'un mandat confié par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, doivent trouver, évaluer et établir les priorités des besoins en matière de compétences et de connaissances dans les collectivités, chez les employeurs et les participants/apprenants individuels du marché du travail local, à l'aide d'un processus coopératif de planification de ce marché.

À propos de l'Institut des politiques du Nord:

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des données probantes, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sault Ste. Marie, et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.



Conseil local de planification
en matière de l'emploi

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Ce rapport a été rendu possible, en partie, grâce au soutien de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, de la Province de l'Ontario et du Gouvernement du Canada. Nous apprécions leur généreux soutien et tenons à souligner que les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Institut, de la Commission de Planification, de nos administrateurs, partisans, donateurs et partenaires, du Gouvernement du Canada ou du Gouvernement de l'Ontario. Les citations sont autorisées avec les crédits appropriés.



Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.